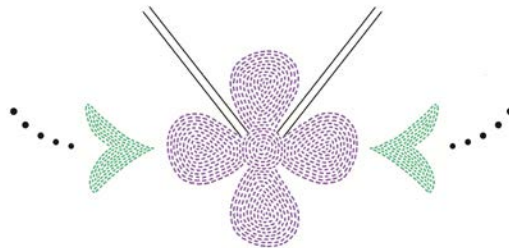


National Inquiry into
Missing and Murdered
Indigenous Women and Girls



Enquête nationale
sur les femmes et les filles
autochtones disparues et assassinées

**Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones
disparues et assassinées
Processus de consignation de la vérité
Partie I : Consignation des déclarations
Hôtel Radisson
Edmonton (Alberta)**



PUBLIC

Dimanche 18 novembre 2018

Déclaration - Volume 586

**Julie Ann Antoine et Jamie Haines,
En lien avec Cheryl William**

Déclaration recueillie par Marie-Audrey Girard

International Reporting Inc.

41 - 5450 Canotek Road, Ottawa (Ontario), K1J 9G2

Courriel : info@irri.net - Téléphone : 613 748-6043 - Télécopieur : 613 748-8246

II

TABLE DES MATIÈRES

Déclaration Volume 586
Julie Ann Antoine et Jamie Haines
18 novembre 2017

	PAGE
Témoignage de Julie Ann Antoine et Jamie Haines.	1
Attestation de la sténographe.	27

Responsable de consignation des déclarations : Marie-
Audrey Girard

Documents soumis avec le témoignage : aucun.

Edmonton (Alberta)

--- Début de la séance le dimanche 18 novembre 2018 à
9 h 37.

MARIE-AUDREY GIRARD : Ok. Bonjour, je
m'appelle Marie-Audrey; je travaille dans le cadre de
l'Enquête nationale. Nous nous trouvons à Edmonton et --
nous commençons cette déclaration le 18 novembre à 9 h 37.
Je voudrais tout d'abord vous demander si vous êtes
d'accord pour que nous enregistrons cette séance? Nous
utilisons une caméra et un enregistreur audio. Êtes-vous
tous les deux d'accord pour que nous enregistrons cette
séance?

JULIE ANN ANTOINE : Oui, je suis d'accord.

JAMIE HAINES : Je suis d'accord.

MARIE-AUDREY GIRARD : Merci beaucoup.

Pouvez-vous vous présenter, s'il vous plaît?

JULIE ANN ANTOINE : Bonjour. Je suis Julie
Ann Antoine de la bande indienne Skeetchestn, de la nation
Secwepemc.

JAMIE HAINES : Bonjour. Je m'appelle Jamie
Diane William (ph.). Je suis de la bande indienne
Skeetchestn. Je vis dans la communauté.

MARIE-AUDREY GIRARD : Merci beaucoup.
Merci beaucoup d'être avec nous aujourd'hui. Comme je vous
l'ai dit, la première question que je vais vous poser ce

1 matin est : que voudriez-vous raconter à l'Enquête
2 nationale? Que souhaitez-vous nous dire aujourd'hui?

3 **JULIE ANN ANTOINE** : Je voudrais parler de
4 ma fille et de la manière dont les choses se sont passées
5 pendant les deux semaines où ils l'ont gardée. Elle était
6 invitée dans une maison qui a pris feu le 27 avril 2013.
7 Et l'homme -- l'homme qui a mis le feu est David Gordon
8 (ph.). Il -- il vivait dans un -- dans un bâtiment
9 possédant quatre logements, ou il est juste venu avec --
10 avec -- un ami les a invités. Et il s'est disputé avec sa
11 compagne et il a renversé de l'alcool sur elle. Et il a
12 menacé de lui mettre le feu et elle s'est échappée et elle
13 a appelé les secours. Et c'était le premier appel pour la
14 résidence.

15 Mais à un moment pendant la -- la soirée, il
16 a décidé que -- il a décidé qu'il allait mettre le feu à
17 ses vêtements -- il était en colère contre elle et il
18 allait mettre le feu à ses vêtements. Et il a mis de
19 l'accélérateur sur eux et -- ou le -- ils ont essayé de --
20 ils ont dit qu'il avait utilisé un accélérateur. Et il --
21 il a mis le feu à ses vêtements. Il a empilé les vêtements
22 de sa compagne et il y a mis le feu. Et il n'a pris la
23 peine d'informer les autres personnes qui vivaient dans le
24 logement, elles étaient quatre. Il ne s'en est pas soucié
25 et il a juste mis le feu. Et apparemment il -- il avait bu

1 avec [réponse inaudible] lorsque c'est arrivé.

2 Et Cheryl, ma fille, elle était dans le
3 logement et -- lorsque l'incendie s'est déclenché. C'était
4 le 27 avril 2013. Elle a survécu quatre jours et puis nous
5 avons dû prendre la décision de retirer le ---

6 **JAMIE HAINES :** Le soutien vital.

7 **JULIE ANN ANTOINE :** --- retirer
8 l'assistance vitale. Et c'est moi-même, mon fils Jason et
9 mon plus jeune fils Earl qui avons pris la décision. Ses
10 filles ne pouvaient -- n'ont pas voulu prendre cette
11 décision, ni aucun autre membre de la famille. Alors nous
12 avons dû décider tous les trois, et ce fut une décision
13 très difficile. Et lorsque nous avons pris cette décision,
14 et qu'ils ont retiré le soutien vital, ça a été très
15 difficile de dire au revoir.

16 Les pompiers l'avaient trouvée. Ils sont
17 arrivés en quelques minutes et ils ont regardé tout autour
18 d'eux dans le -- dans le logement et ils l'ont trouvée.
19 Elle était déjà inconsciente. Deux pompiers l'ont sortie
20 du bâtiment, l'ont mise sur le sol jusqu'à l'arrivée de
21 l'ambulance. Elle n'a jamais -- elle est restée
22 inconsciente jusqu'à -- jusqu'à ce qu'elle nous quitte.
23 Elle n'a jamais repris connaissance.

24 Et lorsque nous étions en train de tout
25 préparer pour son enterrement, nous n'avons pas pu -- nous

1 n'avons pas pu le faire. Nous avons dû l'amener de
2 Kamloops à Vancouver pour ---

3 **JAMIE HAINES :** Une autopsie.

4 **JULIE ANN ANTOINE :** --- une autopsie. Elle
5 en avait eu une à Kamloops, mais ils en ont fait une autre
6 à Vancouver.

7 **JAMIE HAINES :** Il a fallu attendre deux
8 semaines pour -- pour qu'elle rentre de l'autopsie.

9 **JULIE ANN ANTOINE :** Oui, deux semaines. Et
10 nous n'avons pas pu l'enterrer correctement -- lui dire au
11 revoir correctement parce qu'elle était déjà -- nous avons
12 dû l'enterrer rapidement, nous ne pouvions pas la voir.

13 Et ensuite ils -- à ce moment-là, ils
14 avaient -- ils avaient arrêté Gordon à -- dans cette -- à
15 Kamloops. Et au moment de l'interrogatoire, il -- il a dit
16 qu'il avait mis le feu à l'habitation -- ou à -- oui, à
17 cette habitation. Et il -- il a parlé à la GRC et il leur
18 a dit qu'il était celui qui avait mis le feu.

19 Nous l'avons ramenée pour l'enterrement, je
20 ne me souviens pas avoir quitté la maison, je ne me
21 souviens de rien de ce qui s'est passé au cimetière. Je ne
22 savais pas où elle était enterrée. Puis une semaine plus
23 tard, j'ai demandé à mon cousin de m'y conduire afin que je
24 puisse voir où elle était enterrée, parce que je ne m'en
25 souvenais pas. Je ne me souvenais de rien. Je suis

1 rentrée à la maison, j'y suis restée deux jours, mon oncle
2 m'a aidée, ma sœur est venue, elle s'est assurée que
3 j'avais de quoi manger. Mais ça a duré des semaines, des
4 mois.

5 Nous sommes retournés au tribunal -- nous
6 nous sommes retrouvés au tribunal pendant une semaine en
7 mai. Puis ils l'ont encore reporté jusqu'en octobre. Et
8 j'étais là la plupart du temps toute seule au tribunal, et
9 c'était très dur. Et c'était dur d'être en face de lui,
10 c'était dur de le voir assis là. Et on aurait dit qu'il
11 n'en avait rien à faire, qu'il n'avait aucun sentiment. Il
12 n'y avait aucun sentiment, aucune pensée, rien venant de
13 lui. Il était juste -- il était juste là.

14 Et puis en octobre, ça a duré un mois
15 entier. Ça a été le plus dur. C'était comme regarder un
16 film encore, et encore, et encore pour moi parce que
17 certaines des déclarations étaient souvent répétées. Puis
18 ça -- ça a duré un mois entier. Nous avons vu les
19 pompiers, les intervenants, les ambulanciers, les personnes
20 qui -- qui ont répondu quand -- quand David Gordon a frappé
21 à la porte pour demander de l'aide, « Appelez les
22 secours ». Ils y étaient. Ça a été dur d'entendre
23 certaines choses, vous savez. Ça a été dur d'entendre
24 comment elle ne répondait pas et comment les pompiers et
25 les intervenants ont tout fait pour essayer de -- lui ont

1 fait un massage cardiaque. Ça a été très dur d'écouter ça.

2 Un après-midi, j'ai dû partir. Je pense que
3 c'était au cours de la troisième semaine, j'ai dû partir
4 durant l'après-midi parce que je -- je n'étais vraiment pas
5 bien, je ne pouvais -- je n'en pouvais plus. Et je suis
6 partie. Je n'ai pas pu rester toute la journée.

7 Puis le -- à la fin du mois d'octobre, ils
8 ont décidé qu'il y allait avoir -- qu'ils allaient -- en
9 parler le -- en décembre. Décembre est arrivé, ça a duré
10 deux ans, c'est ça?

11 **JAMIE HAINES :** Oui, ça a duré deux ans.

12 **JULIE ANN ANTOINE :** Deux ans au tribunal.
13 J'ai raté certains moments au tribunal, mais je ne m'en
14 souviens pas, vous savez. C'est assez difficile pour moi
15 de me souvenir de certains moments. Je ne sais pas si je
16 l'ai juste mis de côté dans ma mémoire. Je -- il y a des
17 moments dont je me souviens et c'est très douloureux.

18 Elle a travaillé pour l'école Sk'elep à
19 Kamloops, l'école des Premières nations. Elle cuisinait
20 là-bas. Elle allait également à l'université Simon Fraser.
21 Il lui manquait juste un trimestre, je crois, un trimestre
22 entier pour finir sa criminologie à l'université Simon
23 Fraser. J'ai essayé de la faire partir, mais elle ne
24 voulait pas laisser sa fille.

25 **MARIE-AUDREY GIRARD :** Quel âge a la fille

1 de Cheryl?

2 **JULIE ANN ANTOINE** : Les filles de Cheryl?

3 **MARIE-AUDREY GIRARD** : Oui.

4 **JULIE ANN ANTOINE** : Elle a 25 ans
5 maintenant.

6 **MARIE-AUDREY GIRARD** : Vingt-cinq. Ok.

7 **JULIE ANN ANTOINE** : La plus jeune a 23 ans.

8 **MARIE-AUDREY GIRARD** : Vingt-trois. Ok,
9 merci.

10 **JULIE ANN ANTOINE** : Ça a été très difficile
11 pour eux parce que c'était si dur de regarder mes enfants.
12 Mes deux fils, ils aimaient tellement leur sœur et elle
13 jouait un rôle important dans leur vie. Elle -- elle était
14 tout, vous savez, elle -- elle les encourageait beaucoup.
15 Elle était toujours là pour ses frères. Ses filles, elle
16 était là -- et c'était si difficile de regarder ma plus
17 jeune petite-fille [Petite-fille]. C'était dur de les
18 regarder toutes les deux, c'était dur de regarder toute la
19 famille souffrir. J'ai fait de mon mieux pour être forte,
20 mais c'est juste -- ça fait mal et je ne pouvais pas -- je
21 n'avais plus de force. C'était très émotif, très dur pour
22 toute la famille pendant longtemps.

23 Tout le monde l'aimait -- tout le monde.

24 Elle était si sensible aux autres, si généreuse, c'était
25 une mère, une fille, une sœur, une meilleure amie au grand

1 cœur -- c'était une tante extraordinaire pour tous ses
2 neveux et nièces. Elle les adorait.

3 Lorsqu'elle travaillait pour la bande
4 indienne de Kamloops, elle cuisinait pour certains des
5 enfants et s'assurait qu'ils avaient -- qu'ils avaient tous
6 quelque chose à manger. Les week-ends, elle leur faisait
7 des petits paquets à ramener à la maison. Cela montre
8 combien elle était sensible. Elle partageait la nourriture
9 qu'il y avait en trop, elle la donnait. Elle était si
10 gentille pour les enfants. Et les enfants là-bas
11 l'aimaient. Ils ont planté un arbre en sa mémoire. Et ils
12 chantent une chanson pour elle à la -- lors de
13 l'anniversaire, ils chantent. Ils jouent du tambour et
14 chantent pour elle, c'est si beau.

15 Comme je l'ai dit, tout le monde l'aimait.
16 Elle avait de nombreux cousins avec lesquels elle passait
17 du temps. Et c'est dur d'oublier quelqu'un comme ça,
18 quelqu'un qui a fait partie de ta vie. Je l'ai élevée.
19 Elle était prématurée, 900 grammes (2 livres). Elle est
20 née à l'hôpital d'Ashcroft; elle est restée cinq mois à
21 l'hôpital avant qu'ils la laissent -- avant qu'ils me la
22 laissent. J'ai -- j'ai prié quand elle est née pour
23 qu'elle vive. J'ai prié si fort. Quelqu'un m'a entendue,
24 je suppose, et je l'ai élevée jusqu'à ce qu'elle obtienne
25 son diplôme et passe à autre chose. Je l'ai élevée jusqu'à

1 ce que David Gordon prenne sa vie.

2 J'ai prié pour elle -- à son chevet pour
3 qu'elle ne souffre pas et qu'elle puisse partir -- j'ai
4 prié pour avoir fait ce qu'il fallait en la laissant
5 partir. Le jury était très -- ils -- ils ont vu que
6 j'étais là tout le temps et j'ai pu voir certains d'entre
7 eux et c'était difficile pour certains d'entre eux parce
8 que certains ont pleuré. C'était dur pour eux aussi.

9 Et puis le dernier -- lorsque la peine a été
10 prononcée, j'ai eu le sentiment que ce dont il a écopé
11 n'était pas suffisant. Notamment lorsque vous n'avez rien
12 à faire des vies des autres personnes, vous n'avez aucun
13 sentiment pour elles, ce qui était son cas. J'ai le
14 sentiment que sa peine n'était -- n'était pas suffisante
15 parce qu'elle -- qu'elle incluait le temps déjà passé en
16 détention. Ça faisait ---

17 **JAMIE HAINES :** Deux ans déjà passés en
18 détention.

19 **JULIE ANN ANTOINE :** --- deux ans déjà
20 passés en détention.

21 **JAMIE HAINES :** Et il n'a eu que sept --
22 sept ans. Sept ans plus le temps déjà passé en détention.
23 Ça représente, une fois et demie ---

24 **MARIE-AUDREY GIRARD :** C'est -- généralement
25 c'est le ---

1 **JAMIE HAINES** : Oui, une fois et demie la
2 sentence.

3 **MARIE-AUDREY GIRARD** : Et quand a-t-il été
4 condamné?

5 **JULIE ANN ANTOINE** : Le 12 décembre.

6 **MARIE-AUDREY GIRARD** : Le 12 décembre.

7 **JULIE ANN ANTOINE** : Deux mille ---

8 **JAMIE HAINES** : Deux mille ---

9 **JULIE ANN ANTOINE** : Ça devait être en 2015.
10 Le 12 décembre 2015.

11 **MARIE-AUDREY GIRARD** : Alors vous savez,
12 comme c'est arrivé le 27 avril 2013, vous savez, à votre
13 connaissance le temps --- parce que je vois qu'il y a une
14 différence de deux ans entre le -- le moment où il a commis
15 son crime et le moment où il a été condamné.

16 **JULIE ANN ANTOINE** : Ouais. C'étaient les
17 avocats.

18 **MARIE-AUDREY GIRARD** : Je vois.

19 **JULIE ANN ANTOINE** : Ils -- il a eu deux --
20 deux -- trois avocats. Les deux premiers il -- le premier
21 ne voulait pas -- ne voulait pas -- l'aider ou quelque
22 chose comme ça.

23 **JAMIE HAINES** : Ne voulait pas le
24 représenter.

25 **JULIE ANN ANTOINE** : Ils -- le premier ne

1 voulait -- ne voulait pas -- l'aider. Et le deuxième a
2 fait la même chose, il ne voulait pas. Et puis ça a pris
3 du temps parce qu'ils ont dû passer en revue -- ils ont dû
4 revenir en arrière et passer en revue ---

5 **MARIE-AUDREY GIRARD** : Je vois.

6 **JULIE ANN ANTOINE** : --- tout, vous savez,
7 les -- ses avocats ont dû tout passer en revue. Toutes les
8 -- ses déclarations, tout. Et puis ils ont dû -- ils ont
9 dû -- je n'arrive pas à me souvenir de ce que j'allais
10 dire.

11 **MARIE-AUDREY GIRARD** : Ce n'est pas grave.

12 **JULIE ANN ANTOINE** : L'avocat -- les
13 avocats, ils ont dû passer en revue toutes les déclarations
14 et puis ils ont dû appeler les personnes -- les personnes
15 qui devaient venir, les témoins et ses témoins et -- et
16 tous les pompiers, tout le monde. Ils devaient -- ils
17 devaient les appeler. Alors ça a pris du temps -- pris du
18 temps pour ---

19 **MARIE-AUDREY GIRARD** : Je vois.

20 **JULIE ANN ANTOINE** : -- pour -- pour qu'ils
21 -- puissent joindre toutes les personnes qui devaient venir
22 -- les témoins. Et c'est ce qui a pris du temps.

23 **MARIE-AUDREY GIRARD** : Je vois.

24 **JULIE ANN ANTOINE** : Tout -- et -- puis mon
25 avocat -- ou le procureur, il -- il a fait tout ce qu'il

1 pouvait, vous savez, il -- il a travaillé si dur -- et
2 j'apprécie vraiment tous les efforts qu'il a fournis.
3 Toutes les questions, tout, vous savez. C'était très dur
4 et il savait que c'était dur pour moi parfois. Puis ils
5 ont demandé -- une suspension ou -- mais pour moi, je -- je
6 -- je suis toujours en colère contre lui. C'est très
7 douloureux de voir, vous savez, ce qui s'est passé. Il va
8 probablement bientôt sortir, vous savez, il -- il sera
9 dehors. Mais ma fille ne sera pas -- elle ne sera pas là
10 pour profiter de sa famille, de ses amis.

11 Mon fils était très en colère. Mon plus
12 jeune fils Earl était très énervé par le temps de prison
13 que David Gordon a reçu. Il pensait que ce n'était pas
14 juste.

15 **MARIE-AUDREY GIRARD :** Pas juste.

16 **JULIE ANN ANTOINE :** Oui, pas juste. Il y
17 avait des choses que nous ne pouvions pas faire au tribunal
18 -- l'une d'entre elles était -- nous ne pouvions pas porter
19 le T-shirt, sinon ils nous auraient mis -- ils nous
20 auraient arrêtés alors nous devions le recouvrir, nous ne
21 pouvions pas le porter au tribunal.

22 **MARIE-AUDREY GIRARD :** Et vous vous souvenez
23 qui vous a dit que vous ne pouviez pas porter le T-shirt au
24 tribunal?

25 **JULIE ANN ANTOINE :** Son -- son avocat.

1 **JAMIE HAINES** : Oui, c'était ---

2 **JULIE ANN ANTOINE** : Tessovitch -- le
3 dernier Tessovitch.

4 **MARIE-AUDREY GIRARD** : Oui. Vous savez si
5 le juge l'a dit -- s'il l'a ordonné? Ou c'était juste un -
6 --

7 **JULIE ANN ANTOINE** : Qu'a dit le juge?

8 **JAMIE HAINES** : Le juge était juste d'accord
9 avec lui.

10 **MARIE-AUDREY GIRARD** : D'accord, je vois.

11 **JAMIE HAINES** : Oui.

12 **JULIE ANN ANTOINE** : Il y a eu trois -- deux
13 -- ou trois juges différents en tout. C'est assez
14 difficile de -- de se souvenir de certaines choses et
15 j'essaie -- j'essaie de me rappeler certaines choses, mais
16 c'est bloqué -- c'est tout au fond de ma mémoire. Il y a
17 juste -- il y a juste une chose que je voudrais dire c'est
18 que s'il fait quelque chose de mal, il y retournera pour
19 dix ans et je serai heureuse au moins pour ça. Mais même
20 dix ans, ce n'est pas assez long. Je ne suis absolument
21 pas d'accord avec le temps déjà passé en détention, je ne
22 suis pas d'accord. Je ne pense pas qu'ils devraient --
23 qu'une personne devrait bénéficier de ce temps déjà passé
24 en détention quand -- quand ils doivent assumer les
25 conséquences de ce qu'ils ont fait. [Parle en langue

1 autochtone]

2 **JAMIE HAINES** : Je t'écoute.

3 **JULIE ANN ANTOINE** : Y a-t-il quelque chose
4 que vous aimeriez me demander?

5 **MARIE-AUDREY GIRARD** : Oui. Vous avez parlé
6 un peu de Cheryl, de comment elle était, de sa bonté, de
7 combien elle était aimée. Et nous, à l'Enquête nationale,
8 nous voudrions en savoir plus -- plus sur Cheryl. Avez-
9 vous de bons souvenirs d'elle que vous voudriez nous
10 raconter? Ou un moment heureux que vous avez partagé avec
11 elle.

12 **JULIE ANN ANTOINE** : Oh, mes moments de
13 bonheur, c'était quand je la retrouvais pour déjeuner le
14 mercredi et le vendredi.

15 **MARIE-AUDREY GIRARD** : Ah.

16 **JULIE ANN ANTOINE** : Passer ces moments avec
17 elle. Et je lui donnais de l'argent, elle allait au casino
18 et gagnait de l'argent. Elle revenait et elle le
19 partageait. Nous avons eu beaucoup -- nous avons --
20 partagé de nombreux bons -- bons moments. Nous préparions
21 des choses ensemble. Parfois, elle me demandait de l'aider
22 à préparer le dîner de Noël ou un repas de famille et elle
23 me demandait ce que nous devrions faire. Vous savez, elle
24 était juste -- elle se souciait toujours, vous savez,
25 d'avoir fait ce qu'il faut pour tout le monde quand ils

1 venaient dîner.

2 Et elle avait de nombreux amis. Vous savez,
3 elle avait des amis, elle -- elle ne méprisait personne.
4 Elle parlait à tout le monde et respectait tout le monde,
5 sans se soucier, vous savez, de qui ils étaient, de ce
6 qu'ils étaient. Elle -- elle avait juste un grand cœur.
7 Elle était avec -- avec toute la famille, ses cousins et
8 elle s'assurait que son petit neveu, elle s'assurait de les
9 appeler, de les contacter par Facebook, juste -- juste pour
10 dire, « Bonjour » ou juste pour savoir ce qu'ils allaient
11 faire pendant la journée. Elle était toujours comme ça.
12 S'il y avait un problème dans la famille, elle était
13 toujours là pour aider.

14 **MARIE-AUDREY GIRARD :** Je vois.

15 **JULIE ANN ANTOINE :** Et mon plus grand
16 moment de fierté, c'était quand elle a été diplômée de la
17 SFU et qu'elle a eu son baccalauréat. Et c'est -- elle
18 étudiait sa criminologie. Et elle a fait ses -- ses -- ce
19 que vous appelez, vos examens. Elle a -- elle a été sur
20 Internet et elle a trouvé une personne des Premières
21 Nations aux États-Unis et elle a voulu savoir comment ça se
22 passait dans leur prison, ce que leur système -- comment ça
23 se passait pour les membres des Premières Nations. Et
24 combien, vous savez, il y avait, vous savez, et, vous
25 savez, elle avait -- elle avait juste une liste de

1 questions. Et elle -- elle a fait -- elle a fait son
2 examen sur ça. Elle a contacté un détenu aux États-Unis,
3 juste -- juste un membre des Premières Nations pour
4 découvrir comment ça se passe pour -- pour eux maintenant -
5 - pour les Premières Nations aux États-Unis. Elle l'a
6 interrogé -- au téléphone. Et elle n'a eu droit qu'à 15 ou
7 20 minutes, je crois. Elle l'a interrogé et il lui a écrit
8 une lettre et il lui a expliqué d'autres choses.

9 Elle a vraiment aimé son -- son travail.
10 Elle aimait aller à l'université. Et, surtout, elle
11 adorait ses -- donner du fil à retordre à ses frères. Et
12 elle les commandait. S'ils sortaient du droit chemin ou
13 faisaient quelque chose de mal, elle était là pour les
14 corriger. Elle était leur petit boss.

15 Elle était une mère formidable, une fille
16 magnifique. Sa plus grande fille est diplômée, sa plus
17 jeune fille est diplômée et sa fille a décroché un travail
18 à Tim Hortons. Et elle a -- elle a travaillé là-bas --
19 deux ans là-bas et elle était gérante. Puis elle a changé.
20 Maintenant elle est gérante pour - [Employeur] et ils la
21 forment pour quelque chose d'autre. Alors elle a très bien
22 élevé ses filles. C'est merv -- c'est merveilleux de voir
23 mes petites-filles, vous savez, mais quand je vais là-bas,
24 je ne ressens que du vide, oui. Je rends visite à mes
25 petites-filles; je les aime tellement. Je le leur dis tout

1 le temps.

2 Tout ce qu'elle faisait, elle le faisait
3 toujours pour les autres. Certains de ses amis venaient la
4 voir pour des conseils, elle les conseillait, que ce soit à
5 propos de l'éducation ou du travail, ou elle était juste si
6 sensible envers les autres personnes. Elle me manque, car
7 -- maintenant, je sais qu'elle m'aurait aidé. Elle -- elle
8 avait l'habitude de toujours -- elle m'achetait des
9 vêtements. Elle m'achetait des vêtements; elle m'aidait à
10 aller voir le médecin. C'était, ah, dès que j'avais besoin
11 de quelque chose, elle m'aidait. Et si elle avait besoin
12 d'aide, elle m'appelait. Elle m'appelait au milieu de la
13 nuit, me téléphonait, me parlait. Ces appels téléphoniques
14 me manquent. Parfois, lorsque le téléphone sonne la nuit,
15 j'ai l'impression -- que c'est elle qui m'appelle. Une
16 petite pause?

17 **MARIE-AUDREY GIRARD :** Bien sûr. Bien sûr.

18 Il est 10 h 9 et nous faisons une petite pause.

19 --- Suspension à 10 h 9.

20 --- Reprise à 10 h 28.

21 **MARIE-AUDREY GIRARD :** Alors, nous revoilà.

22 Il est -- il est 10 h 28 et moi, Marie-Audrey, je suis avec
23 Julie Ann et Jamie. Et nous revenons de la petite pause
24 que nous venons de prendre. Alors Julie Ann, vous avez
25 parlé du processus judiciaire, de -- de ce qui est arrivé

1 dans l'incendie qui a été déclenché par M. David Gordon.
2 Pouvez-vous nous parler un peu du processus, de votre point
3 de vue -- le processus judiciaire et comment les choses se
4 sont déroulées? Parveniez-vous à comprendre ce qui se
5 passait? Bénéficiez-vous d'un soutien de la part du
6 tribunal? Pouvez-vous nous donner -- nous donner des
7 informations à ce sujet?

8 **JULIE ANN ANTOINE :** J'ai reçu du soutien de
9 la part de -- de Neil Flanagan, le procureur.

10 **MARIE-AUDREY GIRARD :** Ok.

11 **JULIE ANN ANTOINE :** Et de Kim (ph.). Et de
12 deux policiers, une femme et un homme. Le procureur, Neil,
13 il m'a informée de tout ce qui se passait et je -- et il
14 m'a donné un numéro de téléphone qui me permettait de le
15 joindre à tout moment si j'avais des questions. Et s'il
16 n'était pas là, Kim le remplaçait. Il -- après chaque
17 séance, il venait et il m'expliquait des choses comme -- si
18 j'avais des questions il m'expliquait le processus de ce
19 que le -- leur -- ce que l'autre avocat faisait avec --
20 avec M. Gordon.

21 **MARIE-AUDREY GIRARD :** Mm-hmm.

22 **JULIE ANN ANTOINE :** Et c'était après --
23 c'était après chaque -- chaque -- chaque séance, après.
24 Parfois, nous restions jusqu'à 17 h, ça commençait à neuf
25 heures et nous restions jusqu'à vingt-et-une heures -- ou

1 17 h. Et il y a eu de nombreuses journées comme ça, de
2 longues heures. Et ils nous ont apporté un grand soutien
3 et la GRC, la -- policière, elle appelait chez moi pour
4 s'assurer que j'allais bien. Ils l'ont fait tous les deux.

5 Il y a eu -- il y a eu des moments où nous
6 avons dû faire des pauses et tout, et pour voir les
7 nombreuses personnes qui sont venues nous soutenir -- de la
8 bande indienne de Kamloops, les conseillers Skeetchestn, le
9 chef -- et le chef, et de Boneaparte (ph.). Ces trois
10 communautés se sont réunies pour nous soutenir.

11 Il y a eu un incident ce jour-là où nous
12 sommes allés au tribunal et des femmes défilaient devant le
13 tribunal. Et je ne sais pas comment elles ont réussi à se
14 procurer une photo de Cheryl, mais elles avaient sa photo
15 et elles défilaient devant le tribunal. Et Earl a demandé
16 à quelqu'un de -- de -- de retirer sa photo parce que cela
17 affectait le tribunal ---

18 **MARIE-AUDREY GIRARD :** Mm-hmm.

19 **JULIE ANN ANTOINE :** --- la décision du
20 tribunal parce que nous ne pouvions pas porter nos T-shirts
21 alors nous avons pensé que -- sa photo était dessus et cela
22 affecterait le processus. Mais ça n'a pas aidé, il n'a pas
23 -- il n'a quand même pas eu la -- une peine complète, ce
24 qu'il aurait dû avoir parce qu'il a seulement -- il avait
25 homicide par imprudence et il avait deux autres incidents.

1 Il était accusé d'homicide par imprudence. Et les deux
2 autres ---

3 **JAMIE HAINES :** Il avait de nombreux
4 antécédents d'accusations criminelles.

5 **JULIE ANN ANTOINE :** Oui. Il est bien connu
6 à Vancouver.

7 **MARIE-AUDREY GIRARD :** Et vous avez dit que
8 dans la nuit du 27 avril il y avait trois autres personnes
9 dans le logement. D'autres personnes ont été blessées?

10 **JULIE ANN ANTOINE :** Non.

11 **MARIE-AUDREY GIRARD :** Non.

12 **JULIE ANN ANTOINE :** Tout le monde s'en est
13 sorti sain et sauf.

14 **MARIE-AUDREY GIRARD :** Je vois. Je vois.

15 **JULIE ANN ANTOINE :** La fumée dans la maison
16 allait jusqu'en bas -- jusqu'en bas -- quoi, jusqu'au sol.
17 Certains ont dû ramper pour sortir de leur logement parce
18 qu'il y avait quatre logements et quatre ---

19 **MARIE-AUDREY GIRARD :** Mm-hmm.

20 **JULIE ANN ANTOINE :** --- personnes
21 différentes vivaient là-bas, cinq avec M. Gordon. Mais il
22 était un invité là, cependant.

23 **MARIE-AUDREY GIRARD :** Je vois.

24 **JULIE ANN ANTOINE :** Le propriétaire du
25 logement l'a invité parce qu'il n'avait aucun endroit où se

1 comment s'appellent ces personnes? Agent de probation.

2 **MARIE-AUDREY GIRARD** : Oui.

3 **JULIE ANN ANTOINE** : Mais on ne m'a pas
4 rappelé. Alors je vais essayer à nouveau lundi.

5 **MARIE-AUDREY GIRARD** : Et avez-vous eu la
6 possibilité d'exposer vos conclusions finales? Comme --
7 comme, par exemple, des remarques de fin au tribunal?

8 **JULIE ANN ANTOINE** : Oui.

9 **MARIE-AUDREY GIRARD** : Oui.

10 **JULIE ANN ANTOINE** : J'ai fait une
11 déclaration et le procureur l'a prise et il a juste
12 sélectionné des parties.

13 **MARIE-AUDREY GIRARD** : Ok.

14 **JULIE ANN ANTOINE** : Il n'a pas tout lu, il
15 a seulement récupéré certaines parties. Et les parties
16 qu'il a prises étaient -- je n'arrive pas à me souvenir des
17 parties qu'il a sélectionnées.

18 **JAMIE HAINES** : Je ne m'en rappelle pas non
19 plus. Ça a été si long.

20 **MARIE-AUDREY GIRARD** : Ce n'est pas grave.
21 Ce n'est pas grave. Mais c'était juste pour savoir si vous
22 en aviez eu la possibilité.

23 **JULIE ANN ANTOINE** : Oui.

24 **MARIE-AUDREY GIRARD** : Ok. C'est bien.

25 **JULIE ANN ANTOINE** : Le -- une des -- une

1 des choses que j'ai mentionnées était que, vous savez, la
2 vie qu'il m'a prise, c'était très difficile, car elle
3 aurait été encore avec moi. Elle m'aurait aidée, elle
4 aurait pris soin de moi, m'aurait aidée. Et juste le fait
5 d'être ensemble, entre mère et fille. Le lien entre nous
6 deux était très privilégié.

7 Son frère Earl, et elle et Cheryl, ils
8 pouvaient communiquer sans parler. Ils -- ils auraient pu
9 avoir ---

10 **MARIE-AUDREY GIRARD :** Ils étaient en phase.

11 **JULIE ANN ANTOINE :** Oui, ils étaient en
12 phase. Et ils -- ils connaissaient la question que l'autre
13 allait poser avant même qu'il la pose. C'est ce type -- ce
14 type de communication qu'ils partageaient. Ils étaient
15 très proches. Et nous avons partagé beaucoup de choses et
16 nous -- nous avons même partagé des rêves. Nos rêves
17 étaient, enfin -- ça vous montre combien nous étions
18 proches.

19 Quand nous avons attendu la sentence, ce fut
20 une longue journée. J'ai eu l'impression que c'était plus
21 long que tout le mois du procès. Et -- je -- c'est comme
22 si j'étais dans un endroit vide. C'est l'impression que
23 j'avais quand j'attendais. Puis ils sont venus avec la
24 sentence, qui m'a fait encore plus mal que tout le temps
25 que j'ai passé au tribunal. C'était comme si la vie de ma

1 fille ne valait rien. Je ne sais pas pourquoi sa peine
2 n'est pas plus longue.

3 Il a été dit au tribunal -- son avocat a dit
4 qu'il allait -- qu'il avait rejoint un groupe religieux
5 pendant son temps en prison -- rejoint un groupe religieux
6 pour changer de vie, a-t-il dit. Mais je ne pense pas que
7 c'était juste. Avec la durée qu'il a eue, c'était injuste.
8 Mais il m'a fait penser au système -- parce qu'ils pensent
9 que la vie d'une femme des Premières Nations ne vaut rien.
10 C'est l'impression que j'ai eue à propos du juge. Le jury
11 a fait -- a fait de son mieux. Ils ont vraiment fait de
12 leur mieux. Je leur suis très reconnaissante du travail
13 qu'ils ont effectué. Deux années au tribunal, c'est long.

14 Toute la famille était là. Et les filles --
15 mes -- mes deux petites-filles sont venues. Ma plus jeune
16 [réponse inaudible] la plus jeune de Cheryl, je pense,
17 était assise à l'extérieur. Elle [réponse inaudible] à
18 entrer.

19 **JAMIE HAINES :** Elle est entrée.

20 **JULIE ANN ANTOINE :** Ils étaient au tribunal
21 le -- le jour où ils allaient prononcer la sentence. Et
22 ils ont -- ils ont également pu faire leurs déclarations.
23 C'est ce que je pense toujours, qu'un homme et une femme
24 des Premières Nations ne sont pas - ne respectent même pas
25 -- même inculper toute personne coupable pour ses crimes

1 envers -- envers nos femmes des Premières Nations. Ce
2 n'est pas juste. Ils pensent que les femmes des Premières
3 Nations sont toutes ivres, des prostituées. Beaucoup des
4 femmes que je vois là-bas sont des travailleuses, elles
5 travaillent dur. Certains de ceux que j'ai vus quand
6 j'étais à Prince George pour les Femmes disparues et
7 assassinées -- mon vœu le plus cher est qu'ils changent
8 leur façon de penser concernant les Premières Nations, le
9 système judiciaire et nous considèrent comme des êtres
10 humains. Et juste -- quelqu'un comme les autres. Y a-t-il
11 autre chose que vous voudriez demander?

12 **MARIE-AUDREY GIRARD** : Je pense que c'est
13 bon. J'ai juste une dernière question. Je voudrais juste
14 signaler que vous avez amené la photo ---

15 **JULIE ANN ANTOINE** : Ah, oui.

16 **MARIE-AUDREY GIRARD** : --- de votre fille.
17 Pouvez-vous -- pouvez-vous nous parler un peu de cette
18 photo?

19 **JULIE ANN ANTOINE** : Cette photo a été prise
20 -- chez elle.

21 **MARIE-AUDREY GIRARD** : D'accord.

22 **JULIE ANN ANTOINE** : Elle s'amusait cette
23 journée-là.

24 **MARIE-AUDREY GIRARD** : Oui. C'est une belle
25 photo.

1 **JULIE ANN ANTOINE** : Oui. Elle avait un
2 sourire magnifique.

3 **MARIE-AUDREY GIRARD** : Mm-hmm.

4 **JULIE ANN ANTOINE** : Et ses yeux pétillaient
5 quand elle préparait une farce. C'était environ 18 jours
6 avant son quarante-cinquième anniversaire que cette photo a
7 été prise, je pense. Environ -- juste environ -- juste --
8 un peu plus d'un an avant qu'elle soit ---

9 C'était la fille à son papa. Quand elle
10 était bébé, elle était magnifique. Elle était si minuscule
11 et j'avais si peur de la toucher parce qu'elle pesait 1,8 -
12 - non pas tout à fait 1,8 kilogramme (4 livres) ou quelque
13 chose comme ça quand elle est sortie. Et elle était si
14 minuscule, elle a fait -- nous avons fabriqué des couches
15 sur mesure pour elle. Nous avons fabriqué les vêtements,
16 des vêtements de poupée en fait.

17 Puis mon fils Earl a fait ces T-shirts. Et
18 a fait -- que nous allions les porter au tribunal, mais ils
19 ne nous ont pas laissés les utiliser. Ils allaient nous
20 mettre en prison si nous -- si nous les portions au
21 tribunal. Ils ont dit que ça -- affectait -- le procès de
22 M. Gordon. Mais je portais le mien là-bas, mais il était
23 sous ma veste. Et l'avocat Tessovitch, il me regardait
24 comme s'il savait que je l'avais en dessous. Mais il ne
25 pouvait rien y faire. Ça a vraiment bouleversé tous mes --

1 mes fils et toute notre famille qui était au tribunal quand
2 nous n'avons pas pu porter ces T-shirts.

3 Mais je -- je ne veux vraiment pas qu'il --
4 lorsqu'il -- lorsqu'il sortira de prison, je ne veux pas
5 qu'il revienne à Kamloops. Le simple fait de le regarder
6 me bouleverse complètement. Je ne peux pas -- pour moi, il
7 n'est rien. C'est juste un animal avec -- sans pensée.
8 Même les animaux peuvent penser, mais pas lui. Comment
9 quelqu'un peut-il s'asseoir au milieu du sol et décider de
10 brûler quelque chose alors que d'autres personnes se
11 trouvent à côté? Il n'y a pas de pensée. Il n'y a pas de
12 sentiment. Aucun sentiment pour les autres dans le
13 logement à part pour lui-même. Il est sorti du bâtiment
14 sans essayer d'aider les autres personnes. Il a dit qu'il
15 est sorti pour aller chercher de l'aide.

16 Avez-vous d'autres questions que vous
17 voudriez ---

18 **MARIE-AUDREY GIRARD :** Non, je pense que
19 pour aujourd'hui je -- je -- toutes les questions que
20 j'avais -- je vous les ai posées. Mais je souhaite vous
21 remercier d'être venus et d'avoir partagé l'histoire de
22 Cheryl, de nous avoir ---

23 **JULIE ANN ANTOINE :** Oui.

24 **MARIE-AUDREY GIRARD :** présenté Cheryl.

25 **JULIE ANN ANTOINE :** Oui.

1 **MARIE-AUDREY GIRARD** : Je pense que c'était
2 -- pour nous, il est très important de recevoir votre
3 histoire et votre vérité.

4 **JULIE ANN ANTOINE** : Oui.

5 **MARIE-AUDREY GIRARD** : Alors merci beaucoup
6 de nous avoir fait suffisamment confiance pour venir ---

7 **JULIE ANN ANTOINE** : Oui.

8 **MARIE-AUDREY GIRARD** : --- et nous parler de
9 ça.

10 **JULIE ANN ANTOINE** : J'espère juste que,
11 vous savez, ce que j'ai dit ici aujourd'hui sur le système
12 judiciaire, et sur le fait que le temps passé en détention
13 pour bonne conduite ou pour le temps qu'ils y restent ne
14 devrait jamais compter dans la sentence. C'est mon -- mon
15 avis.

16 **MARIE-AUDREY GIRARD** : Oui.

17 **JULIE ANN ANTOINE** : Mon plus vœu le plus
18 cher est que cela n'arrivera pas encore à quelqu'un
19 d'autre. C'est difficile de s'asseoir là-bas et de
20 regarder quelqu'un être condamné pour la vie de ma fille.
21 Et pour moi, ce n'est pas la justice.

22 **MARIE-AUDREY GIRARD** : Eh bien, merci
23 beaucoup. Avant d'allumer -- d'éteindre la caméra, y a-t-
24 il autre chose -- autre chose que vous souhaiteriez
25 ajouter?

1 **JULIE ANN ANTOINE** : Rien ne me vient à
2 l'esprit. Tu as une idée?

3 **MARIE-AUDREY GIRARD** : Très bien.

4 **JAMIE HAINES** : Non, rien ne me vient à
5 l'esprit non plus.

6 **MARIE-AUDREY GIRARD** : Très bien.

7 **JAMIE HAINES** : Je pense que nous avons dit
8 tout ce que nous devons raconter.

9 **MARIE-AUDREY GIRARD** : Ok. C'est bien.
10 Alors je vais éteindre la caméra. Il est maintenant
11 10 h 50 et nous éteignons la caméra et l'enregistreur
12 audio.

13 --- Fin de la séance à 10 h 50.

ATTESTATION DE LA DACTYLO-DICTAPHONISTE JUDICIAIRE*

Je, Jackie Chernoff, transcriptrice judiciaire, certifie par la présente que j'ai transcrit ce qui précède et qu'il s'agit d'une transcription fidèle et exacte du document audio numérique fourni dans cette affaire.



Jackie Chernoff

7 janvier 2019

*Cette attestation renvoie à la transcription originale en anglais.